



Les trois priorités
de la ministre
Olivia Grégoire
PAGE 3

Intelligence
artificielle,
garantie humaine
et Mutualité
PAGE 5

Une histoire du
compagnonnage
PAGE 8

© Shutterstock/CITEM

Le Mois de l'ESS est lancé, et bien lancé

Novembre sera le Mois de l'économie sociale et solidaire, un temps annuel pour donner l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que cette forme d'économie peut apporter à notre société en pleine transition.

ESS France organisait ce 6 novembre, au siège du Crédit Coopératif, l'événement de lancement du 16^e Mois de l'ESS¹¹. Outre la présentation des temps forts de ce Mois, cette soirée fut marquée par une table ronde « Du coin de la rue au bout du monde, transformer la société avec l'ESS », par la remise des prix de l'ESS 2023 et par la présentation de la nouvelle édition de l'Atlas de l'ESS. Notons que le 30 novembre, après la clôture officielle du Mois (avec les Journées de l'économie autrement), sera organisé un colloque intitulé « Administratrice dans l'ESS, pourquoi pas vous ? » à destination de toutes les entreprises et organisations de l'ESS ayant des objectifs de parité femmes-hommes dans leur gouvernance.

Le pouvoir transformateur de l'ESS

En introduction, Jérôme Saddier, président d'ESS France, explique que le thème du Mois de l'ESS, « S'engager pour transformer le monde », bien qu'il paraisse très ambitieux, est dans la continuité de « *la longue histoire de l'ESS, au cours de laquelle, il y a toujours eu un fil rouge, celui de faire bouger les choses* ». Car, « *l'ESS a un pouvoir transformateur* ». En fait, pour lui, « *l'économie sociale et solidaire est une économie de conquête* », qui montre « *que l'économie et l'entreprise de manière générale peuvent changer le monde* ». Prenant l'exemple d'un sujet qui fait beaucoup de bruit actuellement, il estime qu'il « *ne faut pas que des acteurs purement lucratifs viennent*

sur des situations où les personnes sont vulnérables » (il cite la petite enfance, le vieillissement, le funéraire...), alors que « *dans l'ESS, la logique financière ne prime pas sur le reste* ». Enfin, au sujet de la feuille de route d'Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, dévoilée le 6 novembre (voir page 3), il « *croit que l'on pourra faire des choses intéressantes dans les années qui viennent* » mais « *il faudra un peu de stabilité [au ministère] pour arriver à enclencher des choses* ». En fait, si « *l'ESS est un petit peu à la mode, il ne faudrait pas que ce ne soit qu'un effet de mode* ».

Pour sa part, Olivia Grégoire entame son discours en déclarant que « *plus ça va plus [elle] aime l'économie sociale et ...*

♦♦♦ *solidaire* », rappelant son engagement à « faire de l'ESS une économie profondément ancrée dans les territoires et à lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le cadre d'une économie en pleine transformation en réponse aux grands défis écologiques et sociaux ». Car, juge-t-elle, l'ESS porte des « concepts très inspirants » pour le reste de l'économie comme « la coopération, le partage de la valeur, la quête de sens ». Pour elle, « L'ESS présente des potentialités importantes notamment en matière d'innovation sociale et écologique et [son] rôle est d'aider à ce que ce potentiel puisse s'exprimer en levant les freins illégitimes ». Elle pense donc, elle aussi, que l'ESS a « un vrai pouvoir transformateur de notre économie ». C'est pourquoi, elle souhaite « accompagner [les responsables de l'ESS] à structurer cette forme d'économie pour les décennies qui viennent » et ce avec « discipline et rigueur ».

Aller plus loin en passant des alliances ?

Le titre de la table ronde qui suivait ces interventions était : « Du coin de la rue au bout du monde, transformer la société avec l'ESS ». Autrement dit, comment, à partir du pouvoir d'agir et de transformer les territoires, aller plus loin, notamment en passant des alliances. Le constat préliminaire est que dans les quartiers de la politique de la ville ou dans les zones rurales isolées, l'ESS assure des missions essentielles pour la cohésion sociale et la qualité de vie (accès à la santé, accueil des jeunes enfants, accès à une alimentation de qualité, lutte contre la fracture numérique...). L'ensemble de ces actions, si elles se basent avant tout sur des besoins exprimés au niveau local, a, sans doute, un potentiel transformateur à une plus large échelle. Pour changer d'échelle,

il faut, selon les intervenants, une coordination et une coopération entre plusieurs acteurs. Ainsi, les plus de 200 pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) associent des structures de l'ESS et des entreprises conventionnelles, avec un financement public. Mais pour Nadine Richez-Battesti, maîtresse de conférences à l'université d'Aix-Marseille (et coauteur de l'Atlas de l'ESS), « l'une des interrogations que l'on a porte sur leur capacité [des PTCE, NDLR] à perdurer dans le temps. Il y a une tension due à l'instabilité des politiques publiques. »

L'ancienne ministre et actuelle directrice France de l'ONG The One Campaign^[2], Najat Vallaud-Belkacem, ajoute que « l'ESS a l'immense mérite d'innover mais ce qui est attendu par la suite, c'est l'essai-mage, le passage à une autre échelle et là, les pouvoirs publics ne peuvent pas

s'en laver les mains ». En outre, forte de son expérience avec la fondation La France s'engage, elle considère que, pour essayer, il est possible de « jeter un pont avec de grandes entreprises ». Lesquelles, après avoir constaté le succès de cette démarche, peuvent en devenir « elles-mêmes ambassadrices ». Pour elle, « essayer, c'est s'élargir en termes d'ampleur géographique et donc avoir des moyens supplémentaires, c'est réfléchir aux verrous législatifs, réglementaires, administratifs et c'est aussi démultiplier les alliances ». Sur ce dernier point Nadine Richez-Battesti rappelle le principe historique d'inter-coopération au sein de l'ESS, aujourd'hui pas assez usité, et cite « les alliances avec les forces syndicales, très pratiquées au Québec, alors qu'en France, c'est compliqué ». « On peut avoir des alliances autour d'entreprises de tailles assez proches » estime-t-elle. En revanche, « avoir durablement des alliances avec des grandes firmes multinationales, c'est prendre le risque de se faire phagocyté ». Une conclusion s'impose : à la question de savoir si les entreprises de l'ESS doivent s'allier pour « transformer le monde », la réponse est nettement positive. Reste à savoir avec qui. ✖

Jacques des Courtils

La 5^e édition de l'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire



La 5^e édition de l'Atlas commenté de l'ESS vise à améliorer la connaissance de l'ESS à toutes les échelles, de la plus locale, au national et même international. L'Atlas est, donc, un document de référence, avec plus de 30 focus thématiques, qui vient combler les « lacunes importantes de la statistique publique en matière d'ESS », ainsi que l'explique Pauline Raufaste, responsable des affaires publiques d'ESS France. Il « permet de valoriser les transformations profondes et dynamiques que les acteurs engagent au quotidien ».

Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, novembre 2023, Juris Éditions (Lefebvre-Dalloz), 240 p, 20 €

Les prix de l'ESS 2023



Ainsi que l'explique Michel Jézequel, président du jury national des Prix de l'ESS et de la Cress Bretagne, « les Prix de l'ESS permettent, chaque année, depuis 2015, de mettre le projecteur sur des projets inspirants ». Un prix est décerné par des jurys locaux dans les régions, avec une dotation de 1 000 €. Ensuite, deux structures sont distinguées au niveau national, reçoivent une récompense de 5 000 € et bénéficient de la réalisation d'une vidéo de promotion. Cette année, 501 candidatures sont parvenues dans les 14 régions participantes. En 2023, ces Prix étaient décernés dans deux thématiques : « utilité sociale » et « transition écologique ». Le lauréat national du thème « utilité sociale » est Optim'ism, une association sise à Riantec (Morbihan, pays de Lorient) ayant développé plusieurs activités génératrices d'emploi, avec le souhait d'entreprendre durablement : maraîchage bio, entretien écologique des espaces verts, livraison à vélo, tri et valorisation des déchets... (voir optim-ism.fr/). Le prix « transition écologique » a été remis au Réseau Être, un réseau de 19 écoles de la transition écologique qui proposent aux jeunes de 16 à 25 ans des formations gratuites, pratiques et manuelles, autour des métiers verts, pendant une semaine à un an (voir ecole-transition.eu).

[1] Le 6 octobre, 1 597 événements étaient référencés. Voir mois-ess.org

[2] ONG qui lutte contre l'extrême pauvreté et les maladies évitables en Afrique.

Les trois priorités de la ministre Olivia Grégoire

C'est après avoir réuni « les principaux acteurs de l'ESS afin d'échanger sur les priorités de son ministère et ainsi bâtir avec eux une feuille de route ambitieuse pour cet écosystème à part entière » que, ce 6 novembre, Olivia Grégoire a tenu une conférence de presse pour présenter la feuille de route en question.

Symboliquement, la ministre était entourée de responsables de têtes de réseau (Jérôme Saddier d'ESS France, Hugues Vidor de l'Udes, Hugues Sibille du Labo de l'ESS et Frédéric Tiberghien de Fair). Elle se déclare tout d'abord « très heureuse de retrouver les femmes et les hommes de l'ESS et de retrouver un portefeuille qui [lui] parle, auquel [elle] croit et auquel [elle] tient ». Après cette sorte de déclaration d'amour, elle décrit donc sa feuille de route. Son rôle sera de « non seulement préserver ce qui fonctionne [...] mais aussi de trouver et de mettre en œuvre des leviers de progression et ce, au service de l'intérêt général ».

En conséquence, explique-t-elle, sa « ligne de conduite » se fonde sur trois priorités : « renforcer l'efficacité du dispositif d'accompagnement territorial de l'ESS, créer des ponts entre l'ESS et l'économie conventionnelle, s'appuyer sur l'innovation sociale pour soutenir les structures de l'ESS et la développer ».

La ministre insiste beaucoup sur le deuxième point, car, pour elle, si « l'ESS n'est pas la réponse à tout, elle peut apporter des réponses particulièrement utiles en cette période » : « L'ESS a beaucoup à apporter, ses principes de gouvernance mais aussi sociaux, au reste de l'économie, et le reste de l'économie à apporter à l'ESS ». Elle détaille quelques points de ce pro-



gramme, qui touchent aussi bien les PTCE (pôle territoriaux de coopération économiques), la ruralité, la reprise d'entreprise en Scop, le rôle des Cress et, également, les contrats à impact « en travaillant sur leur simplification ». In fine, elle dira, qu'il « reste énormément à faire pour faire connaître cette économie » ; ce à quoi elle veut s'employer en collaboration avec, justement, les têtes de réseau de l'ESS.

Nomination : Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS



Un décret du 26 octobre publié au Journal officiel, institue « auprès du ministre chargé de l'économie sociale et solidaire, un délégué ministériel à l'économie sociale et solidaire ».

Cette nomination est devenue publique ce 6 novembre, puisqu'Olivia Grégoire, la ministre en charge de ce secteur, a indiqué que Maxime Baduel serait ce délégué. Lequel sera « un relais utile et indispensable » qui devra, à ses côtés, « animer l'écosystème de l'ESS, repérer les difficultés mais aussi les propositions portées par l'ESS, principalement dans et depuis les territoires ». Il sera « en lien permanent avec les têtes de réseau de ce qu'on appelle les cinq familles de l'économie sociale, avec ESS France mais aussi avec [elle-même] ».

Pour mémoire, rappelons qu'Olivia Grégoire,

le 20 juillet, publiait un post dans lequel elle indiquait, tout d'abord, que l'ESS entrait dans ses attributions et, qu'en outre, elle apporterait « toute [son] énergie » à promouvoir cette forme d'économie « aux côtés d'un haut-commissaire et de son équipe qui seront entièrement dédiés à faire le lien entre l'État et les acteurs de l'ESS ». En somme, le haut-commissaire s'est transformé en délégué ministériel.

Quant à Maxime Baduel, qui a passé un mastère spécialisé « Expert en affaires publiques européennes » à l'Ena, il était,

depuis août 2022, directeur général de la fédération Solidarités nouvelles pour le logement (une fédération de 6 associations franciliennes dont la vocation est de loger et accompagner les ménages les plus fragiles) et, depuis octobre 2021, président et fondateur du réseau et cabinet de conseil Root Up (conseil en transformation durable des organisations). Il fut, auparavant, conseiller ministériel en charge de l'ESS, de l'investissement à impact et de la RSE dans deux ministères (Transition écologique puis Finances).

DÉLÉGUÉ MINISTÉRIEL, PREMIÈRE RÉACTION

Jérôme Saddier, président d'ESS France, dans un post du 27 octobre considère que la nomination d'un délégué ministériel est une « bonne nouvelle » car « c'était essentiel pour ESS France, compte tenu de l'ampleur du portefeuille ministériel d'Olivia Grégoire, pour conduire avec elle les chantiers nécessaires en matière de développement de l'ESS ». Cependant, « Une interrogation subsiste quant à la nécessaire dimension interministérielle de l'action. »

L'Esper et le Mois de l'ESS



À l'occasion du Mois de l'ESS 2023, L'Esper (L'Économie sociale partenaire de l'école de la République) a mis en place un certain nombre d'actions destinées aux enseignants et, par ricochet, à leurs élèves.

Tout d'abord, a été créé un nouveau parcours de formation en ligne sur l'ESS, conçu par le comité scientifique Ressourc'ESS de L'Esper et validé par le ministère de l'Éducation nationale. Ce parcours en auto-formation est destiné à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, pour découvrir ou consolider ses connaissances. Ensuite, les 16 et 27 novembre, sera proposé, en collaboration avec l'OCCE (Office central de la coopération à l'école), un webinaire pour découvrir des outils d'éducation à l'ESS. Un kit d'outils sera

transmis aux participants. Enfin, les antennes régionales de L'Esper organisent des réunions en Bourgogne-Franche Comté (participation aux Journées de l'économie autrement et rencontres académiques à Besançon et Dijon); en Bretagne (mise à disposition de l'exposition Kessaco^[1], sensibilisation à l'ESS en classe à Ploërmel, Dinan et Saint-Brieuc, formation aux outils d'éducation à l'ESS à Saint-Brieuc); en Hauts-de-France (intervention en classe sur les fondamentaux de l'ESS, à Amiens); en Île-de-France (à l'université Paris Nanterre, animation

d'un atelier de sensibilisation à l'ESS et tenue d'un stand); en Martinique (rencontre régionale à Acajou et webinaire L'Esper-Mgen, « Construire un projet autour de la citoyenneté et de la solidarité dans ma classe »); en Nouvelle-Aquitaine (sensibilisation à l'ESS en classe par la Cress Nouvelle-Aquitaine à Jaunay-Marigny).

Plus de détails sur lesper.fr

^[1] Il s'agit de 9 kakémonos réalisés par la Mgen présentant le modèle de l'ESS, ses valeurs, ses structures, son organisation. Un livret pédagogique a été conçu pour exploiter cette exposition avec des élèves.

UNE VIDÉO SUR LE BIEN-VIEILLIR

À l'occasion de la Semaine Bleue (du 2 au 8 octobre), la Fondation Mutac a réalisé un film présentant la fondation et ses actions ainsi que quelques résultats évocateurs du baromètre des idées reçues liées à l'âge qu'elle avait réalisé il y a un an (voir *La Lettre* n° 1787). Baromètre qui, selon Bernard Saguy, délégué général de la Fondation, « donne une image du vieillissement par les Français qui ne relève pas de l'optimisme béat ». Ce pourquoi, la Fondation, pour ses appels à projets et les prix des initiatives qu'elle récompense chaque année, sélectionne désormais en fonction de ces enseignements: le lien social est cité comme première nécessité pour bien vieillir, suivi de la santé et des moyens financiers.

Voir fondationmutac.org



Une maison d'édition associative est née

« **N**otre ambition est autant de fabriquer des lecteurs que des livres », explique Stéphane Aucante, directeur éditorial de Bougainvillier éditions, une maison d'édition associative fondée par une dizaine d'auteurs en janvier 2023. L'ambition de l'association est que les auteurs publiés soient de vrais partenaires, également en termes de promotion, de communication et de médiation. Autre particularité, Bougainvillier éditions va à la rencontre de ceux qui sont exclus des circuits habituels de la lecture. Des actions ont, ainsi, déjà été menées en

milieu pénitentiaire, en centres sociaux, en Ehpad et dans un village d'accueil d'enfants retirés à leurs familles pour raisons judiciaires. À l'origine du projet, il y a des déceptions d'auteurs qui se sentaient mal édités et souhaitaient reprendre en main leurs destins mais aussi se donner les moyens d'aller au contact des lecteurs. À ce jour, 6 livres ont été édités.



Bougainvillier éditions est basée en Hauts-de-France, à Dunkerque. Quant au président, Laurent Journaux, il n'est ni auteur ni homme de lettres, il est ingénieur agronome.

Voir bougainvilliereditions.com

26 centennaires pour MMA



En 1922, trois mutuelles d'assurance du Mans signent une convention de non-concurrence, d'assistance et d'entraide et créent une marque commune, Les Mutuelles du Mans. Cette année, sur les 1595 agences MMA du territoire, 26 (nées Les Mutuelles du Mans) fêtent leur centenaire: Auxi-le-

Château, Avallon, Champagnole, Chauny, Craponne-sur-Arzon, Dax, Deauville, Draguignan, Le Havre, Mayet, Montereau, Noirmoutier-en-l'Île, Poix-de-Picardie, Rennes, Riom-ès-Montagnes, Romorantin-Lanthenay, Roquemaure, Roscoff, Saintes, Tarbes, Troyes, Valenciennes, Vallet, Yvetot et deux à Carpentras.



HARMONIE MUTUELLE, LA COURSE EN TÊTE

Comme chaque année, *L'Argus de l'assurance* présentait, ce 20 octobre, son classement annuel des mutuelles du livre II (assurance santé complémentaire).

Comme l'an dernier, Harmonie Mutuelle (2730 M€ de cotisations perçues) reste sur la plus haute marche du podium devant le groupe Mgen (2420 M€) et Aésio Mutuelle (2074 M€).

Quant aux groupes, vient en tête Vyv (7384 M€), suivi d'Aésio Macif (3278 M€) et d'AG Mut (534 M€)*.

*Classements établis sur la base des cotisations hors taxes encaissées en 2022, pour les seules activités concurrentielles.

Intelligence artificielle, « garantie humaine » et Mutualité

Pour David Gruson, président-fondateur d'Ethik-IA, qui intervenait lors des Journées de rentrée de la Mutualité française à Rennes, l'Intelligence artificielle (IA) ouvre des opportunités aux mutuelles dans le domaine de la prévention mais il reste à créer les conditions de la confiance et à bien maîtriser les risques éthiques, notamment grâce à la « *garantie humaine* ».

Le 10 octobre, donc, David Gruson était le grand témoin de la table ronde intitulée « La data en santé: quelles opportunités pour le système de santé, les mutuelles et les adhérents, et à quelles conditions? ». Il explique, tout d'abord, qu'on observe, « une accélération majeure de l'utilisation de l'IA, dans le domaine de la santé, dans le domaine du diagnostic, en ophtalmologie, dans le domaine de la recherche mais aussi dans celui de la prévention ».

C'est pourquoi, un « enjeu majeur pour la Mutualité est d'être capable de développer dans des cadres de confiance des programmes de pilotage par les données qui vont aider à mieux prévenir les risques de santé publique ». Car si « l'IA ouvre des opportunités majeures, elle soulève aussi des risques éthiques ». D'où la nécessité d'un contrôle

humain, d'une « *garantie humaine* », qui est « une condition majeure de création de la confiance dans le recours à l'IA en santé ». Cette notion, précise-t-il, « a été reconnue dans la loi de bioéthique de 2021 ainsi que dans le règlement européen sur l'IA, qui entrera en vigueur à partir de 2025 ».

Pour lui, la « *garantie humaine* » se traduit par la « *régulation en amont et en aval de l'algorithme en établissant des points de supervision humaine, non pas à chaque étape, pour ne pas bloquer l'innovation, mais aux points critiques*

identifiés dans un dialogue partagé entre professionnels, patients et concepteurs ».

La Mutualité française a fait le choix de se positionner comme tiers de confiance afin d'exercer ces démarches de garanties humaines pour l'ensemble du champ mutualiste.

Voir ethik-ia.fr



David Gruson aux Journées de rentrée de la Mutualité française

La santé des soignants

Les résultats de la troisième vague de l'Observatoire Odoxa-MNH (Mutuelle nationale des hospitaliers), rendus publics le 26 octobre, sur « L'état de santé des soignants et des personnels hospitaliers » confirment la situation délicate des

soignants en matière de santé.

Ainsi, 1 soignant sur 5 dit être en mauvaise santé, soit 5 points de plus que la population générale... mais les choses s'améliorent : les soignants étaient 1 sur 4 à se dire en mauvaise santé l'année dernière. En outre, si 48 % des Français disent être personnellement concernés par une inégalité face aux soins, 63 % des soignants le pensent. 36 % des soignants s'estiment ainsi mal lotis en termes d'accès géographique aux soins et 30 % en termes d'accès financier.

Voir les résultats de l'observatoire sur <https://urlz.fr/oj8f>



L'ESSENTIEL, C'EST VOUS.

LES « TROPHÉES PRÉVENTION » DE LA CCMO

Le 18 septembre, CCMO Mutuelle a lancé la première édition de ses Trophées Prévention. L'opération durera jusqu'au 17 décembre. Toutes les entreprises, collectivités et associations, ayant mis en place, pour leurs collaborateurs, une action, un projet, un service ou organisé un événement aussi bien dans les domaines du bien-être psychique que physique peuvent se porter candidates dans trois catégories (santé mentale et bien-être, sport en entreprise, action de prévention innovante, efficace et prometteuse). Les lauréats (deux par catégorie) seront révélés en février 2024.



Les aidants : coût ou richesse pour l'entreprise?

La charge mentale, le renoncement à consulter un médecin : les salariés aidants¹ s'épuisent pour prendre soin de leurs proches.

Âgés en moyenne de 42,2 ans, les salariés aidants ont des attentes claires :

- des moyens financiers ;
- des aménagements d'horaires ;
- une information sur leurs droits et les dispositifs d'aide ;
- des congés intermittents ;
- des congés pour proches aidants mieux rémunérés.

Une révélation : 81 % des DRH sont convaincus que le soutien aux aidants est un levier de performance pour l'entreprise. Pourtant, 55 % d'entre eux estiment que le nombre de salariés aidants n'est pas évalué correctement, principalement parce que seulement 25 % des salariés aidants informent leur employeur de leur situation.

Les coûts cachés de l'aidance restent largement méconnus, bien que les DRH reconnaissent un impact négatif sur la productivité (de 75 % à 83 %, contre 40 % à 45 % selon les salariés aidants). Pourtant, les aidants développent des compétences utiles pour l'entreprise, selon 81 % des DRH (contre 44 % des salariés aidants).

La conviction partagée : il coûte plus cher de ne rien faire que d'agir, selon 86 % des salariés aidants et 76 % des DRH. Cette perspective est partagée en grande partie (61 %) par les partenaires sociaux interrogés.

Les partenaires sociaux se montrent favorables à la négociation collective sur les salariés aidants, mais ils

ont besoin d'informations et de formations. L'identification des salariés aidants est un enjeu majeur pour la majorité d'entre eux.

Parmi les solutions évoquées, l'idée d'un salarié « référent » pour les aidants est bien accueillie : une solution efficace pour les DRH, appréciée par 74 % des salariés aidants, et partagée en majorité par les partenaires sociaux, malgré quelques réserves.

L'OCIRP et Viavoice vous invitent à découvrir l'étude² complète pour comprendre l'impact des aidants sur l'entreprise et les pistes pour mieux les soutenir. Ensemble, transformons les défis des aidants en opportunités pour nos entreprises.

1. Personne qui exerce une activité salariée et qui « vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. » (Article 51 de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.)

2 **Phase 1 : une enquête qualitative.** 20 entretiens téléphoniques réalisés en février 2023 auprès d'un échantillon varié (âge, ancienneté, type d'aide) de profils de salariés proches aidants. Entretiens exploratoires permettant de mieux comprendre le vécu des salariés aidants concernant la conciliation de leur vie personnelle et de leur vie professionnelle et les impacts de la situation d'aide sur le travail. **Phase 2 : deux enquêtes quantitatives. Enquête salariés** : échantillon de 3 154 salariés du secteur privé, représentatif des salariés du secteur privé en France, dont 1 000 proches aidants. Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : âge, sexe, profession, région et secteur privé d'activité. Interviews effectuées en ligne du 30 mai au 14 juin 2023. **Enquête DRH** : 206 directrices et directeurs des ressources humaines du secteur privé, en charge des enjeux liés aux salariés aidants dans l'entreprise. Entretiens effectués en ligne du 1^{er} au 19 juin 2023. **Phase 3 : entretiens** avec 51 représentants des partenaires sociaux (27 représentants des organisations syndicales et 24 représentants des organisations patronales) pour recueillir leurs réactions aux principaux enseignements de l'enquête auprès des salariés et des DRH et leur vision de la question des salariés aidants. Entretiens effectués en ligne du 1^{er} août au 12 septembre 2023.

Railcoop en difficulté

Selon *Challenges* du 23 octobre « la coopérative Railcoop cumule les pertes et cherche d'urgence un plan pour éviter la faillite ». En effet, « le rêve de cette coopérative ferroviaire, basée à Figeac (Lot), de rouvrir la ligne Bordeaux-Lyon, est en passe de s'envoler » (voir *La Lettre* n° 1808). Selon le magazine, « le temps presse pour éviter une mise en redressement judiciaire, voire la liquidation » car il « manque 120 000 euros pour payer fournisseurs et salariés » même si « ses 16 000 sociétaires ont voté le 7 octobre pour la

poursuite des négociations avec le fonds d'investissement espagnol *Serena Industrial Partners* ».

Concrètement, « outre la difficulté de trouver du matériel roulant [...] et d'obtenir des crédits bancaires sans bénéficier de subventions publiques, il fallait négocier avec SNCF Réseau des créneaux de circulation et la remise en état de l'infrastructure sans faire exploser en contrepartie le coût des péages ».

En conséquence, « l'ouverture d'un aller-retour quotidien entre Bordeaux et

Lyon, via Périgueux, Limoges, Montluçon et Roanne n'a cessé d'être repoussée, de fin 2022 à 2023, puis à fin 2024 ». À cela « s'est ajoutée la décision de lancer un train de marchandises en 2021 entre Figeac (Lot) et Saint-Jory (Haute-Garonne), qui [...] n'a fait qu'aggraver les pertes, qui atteignent 4,7 millions d'euros. Le service de fret a été stoppé en avril ».

Ultime tentative, « un courrier a été envoyé au président de la République, Emmanuel Macron, pour solliciter une entrée de l'État au capital ».

Challenge^s

LES RISQUES DE L'INSTITUTIONNALISATION DU BÉNÉVOLAT



Pour Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, « la liberté d'association et d'engagement [est] essentielle au bon fonctionnement démocratique ». Telle est la thèse qu'elle développe dans le numéro d'octobre de *La Lettre du Ciriéc-France*.

En particulier, « dans un contexte de tension démocratique assez forte, d'une distance vive entre les citoyens et les institutions, d'une forte interrogation quant à l'efficacité de l'action publique, il apparaît plus qu'urgent de renforcer les corps intermédiaires et de renforcer le collectif et l'agir ensemble ».

Cela passe par l'engagement bénévole qui « est au cœur du modèle social français » mais l'action bénévole, « fait l'objet de beaucoup d'attention ». Ce qui soulève quelques questions comme celle d'« éviter cette forte tentation à la régulation de l'action bénévole ».

Car, si, « longtemps, l'engagement était

perçu comme anecdotique [...] rarement encouragé et quasiment jamais reconnu », on observe, aujourd'hui, qu'il devient « peu à peu intéressant, encouragé, perçu comme un apport dans le parcours d'un individu, comme une façon de créer du lien mais aussi comme un élément de différenciation ».

« Dès lors, la tentation de l'institutionnaliser se fait sentir. »

Certains jugent, d'ailleurs, qu'« institutionnaliser l'engagement c'est un bon moyen de le réguler ».

Ce qui est « particulièrement problématique voire dangereux ».

Notons, au passage que Claire Thoury estime à plus de 20 millions le nombre de bénévoles en France. Selon les responsables de France Bénévolat, il s'agit du nombre de participations bénévoles. Le chiffre réel de bénévoles serait plutôt de 12 millions (voir *La Lettre* n° 1806).

De l'utilité de l'engagement bénévole



Selon *Le Républicain-Lot-et-Garonne* du 22 octobre, « L'association SOS Accueil Femmes Enfants de Marmande a aidé plus de 75 femmes victimes de violences entre janvier et mi-octobre 2023. »

Ainsi, ne serait-ce qu'entre le 9 et le 12 octobre, la présidente de l'association « a été contactée par dix femmes, victimes de violences, dont 6 sur la seule journée du jeudi ».

L'objectif de l'association est de « venir en aide aux femmes victimes de violences, essentiellement dans le cadre des violences

conjugales et/ou intrafamiliales », en assurant une « mission d'accueil, d'écoute et de mise en sécurité dans l'un des cinq appartements d'urgence si nécessaire ».

Il s'agit, également, « d'orienter, d'accompagner les victimes auprès des services: dépôt de plainte, certificat médical, rendez-vous avocat » et, en outre, « de leur redonner confiance en elles et ne pas les isoler, en organisant des ateliers de coiffure, cuisine, self-défense et le jardin partagé ».

Les bénévoles, formées à la prise en

charge des victimes, « répondent 7 j/7 et 24 h/24 même si elles travaillent à côté ».

Parmi elles, des hypnothérapeutes, une infirmière, une éducatrice spécialisée.

Financièrement, outre une subvention de 5 800 €, « l'association tient surtout grâce aux dons, aux lotos et aux braderies ». Elle « n'est pas déficitaire, mais n'a pas assez pour embaucher une personne à mi-temps. Quelqu'un qui pourrait recevoir les femmes à la maison de l'association et aider sur l'administratif ».

D'où l'appel aux dons qu'elle lance.

Bulletin d'abonnement

à retourner par courrier à La Lettre ESS,
CIEM : 12, rue de l'Église, 75015 Paris, ou par
e-mail à contact@ciem.fr

Oui, je m'abonne*

1 AN / 23 NUMÉROS

270 € TTC (France)

285 € TTC (International)

2 ANS / 46 NUMÉROS

495 € TTC (France)

525 € TTC (International)

Nom

Prénom

Société

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

E-Mail

Mode de règlement

Chèque libellé à l'ordre de Ciem

Virement : Crédit Coopératif

RIB 42559-1000-08000933448-67

IBAN FR76-4255-9100-0008-0009-3344-867

BIC CCOOPFRPPXXX

Date & Signature

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2023. Tarifs TTC (TVA : 2.10 % sur l'abonnement). Tarifs réservés à la France métropolitaine et valables jusqu'au 31 décembre 2023. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant et vous pouvez vous opposer auprès de la CIEM à leur cession.

CIEM - 1812 - LES

La Lettre de l'Économie sociale, bimensuelle d'informations mutualistes, coopératives et associatives, est éditée par la Coopérative d'information et d'édition mutualistes (Ciem) - Rédaction, administration et abonnements: 12, rue de l'Église, 75015 Paris - Tél.: 01 44 49 61 00 - E-mail: contact@ciem.fr - Prix de vente au numéro: 12,30 € - Abonnement annuel (23 n°): 270 € - Commission paritaire n°: 0525 I 83045 - ISSN: 0248-8957 - Fondateur: Jean-Louis Girodot - Présidents d'honneur: Georges Optat, Georges Rino - Directrice de la publication: Laurence Hamon - Directeur délégué: Philippe Marchal - Rédacteur: Jacques des Courtils - Imprimerie: Chateaudun Reprographie - L'autorisation d'effectuer des reproductions, par reprographie ou dans le cadre d'un panorama de presse diffusé sur Intranet, doit être obtenue auprès du Centre français du droit de copie (CFC). www.economiesociale.com.

LIVRE

Une histoire du compagnonnage

Dans cet ouvrage, l'historien François Icher, fait découvrir le compagnonnage dans toutes ses dimensions, son histoire, ses légendes, ses valeurs, sa vie communautaire ou encore ses lieux de mémoire. Ce qui permet de mieux comprendre comment une institution ouvrière séculaire a su s'adapter aux évolutions des métiers et de la société. Ce travail vient combler un manque car « dans une société compagnonnique où la tradition orale tient une place prépondérante, l'événement historique a rarement été consigné, conservé ou transmis par écrit ». Certes, l'univers compagnonnique a, dès l'origine, « placé la transmission au sommet de son système de valeurs » mais il s'agissait de « la mémoire des métiers, faite de théories et de pratiques gestuelles séculaires ». Cependant, « depuis trois décennies, les divers mouvements compagnonniques ont découvert une question mémorielle dont ils ne soupçonnaient pas l'importance et les enjeux »: la mémoire du compagnonnage lui-même, « différente de la mémoire des métiers » car elle « embrasse un champ bien plus large ». L'ouvrage traite donc des origines historiques, au Moyen Âge, aussi bien que des origines légendaires, au X^e siècle avant J.-C. avec la construction du temple de Salomon; de l'identité (liens réels ou supposés avec la franc-maçonnerie, la religion, le syndicalisme), des scissions, regroupements, querelles... et aussi des valeurs, avec, en particulier, un chapitre consacré à la place des femmes. Sur ce dernier point, d'ailleurs, « jusqu'en 2004, un des grands reproches adressés à l'ensemble des compagnonnages concernait leur refus de recevoir des femmes en qualité de compagnons ». Le problème est, aujourd'hui, dépassé. Le livre, on l'aura compris, permet de connaître cette forme d'association professionnelle qui regroupe aujourd'hui des milliers de compagnons en quête d'épanouissement et d'excellence. Rappelons, enfin, que, depuis novembre 2010, le compagnonnage est inscrit par l'Unesco sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



Le Compagnonnage. Voyager, apprendre, transmettre, François Icher, éditions de La Martinière, octobre 2023, 256 p., 35 €.

AGENDA

17 AU 18 NOVEMBRE - STRASBOURG

Le Secours populaire en congrès

850 congressistes, 160 représentants d'associations partenaires et 75 enfants de Copain du Monde sont attendus au 39^e congrès national du Secours populaire français. Le thème en sera « Ensemble, engagés pour un monde plus juste et plus solidaire. » Ces congrès bisannuels sont l'aboutissement des travaux de plusieurs centaines d'assemblées générales locales et de 98 congrès départementaux.

Informations : <https://urlz.fr/oi1K>

24 ET 25 NOVEMBRE - DIJON

Un très riche programme

Le programme de l'édition 2023 des Journées de l'économie autrement est on ne peut plus riche : plus de 180 intervenants feront découvrir « les initiatives qui œuvrent pour une économie sociale, solidaire et respectueuse des limites de la planète ». Mettons en exergue, de façon arbitraire, une table ronde sur la question de savoir si « une gouvernance démocratique permet aux organisations d'être plus performantes ».

Informations : journeesconomieautrement.fr

28 NOVEMBRE - TOURS

Tours en transition

Une journée d'échanges dédiée à la thématique de la sobriété et de l'ESS veut mettre en lumière les initiatives locales visant à promouvoir cette sobriété. Cette Journée régionale des transitions, organisée par le Labo de l'ESS, réunira « citoyens engagés, acteurs de l'ESS, élus locaux, agents de collectivité, chercheurs », qui exploreront des « solutions novatrices et échangeront sur les bonnes pratiques ».

Informations : <https://urlz.fr/ohQJ>

26 JANVIER - PARIS

Association en Europe

À la veille des élections européennes, pour cette nouvelle édition de Droit de cité, « la grande journée des associations et de celles et ceux qui s'y engagent au quotidien », le Mouvement associatif convie les acteurs et partenaires de la vie associative à échanger, partager et débattre autour des enjeux liés à l'Europe ainsi qu'à « la construction d'un projet collectif socialement et écologiquement durable ».

Informations : droitdecite.org

Papier: Navigator Universal 80 g. Provenance: Portugal - Setubal. Taux de fibres recyclées: 0 %. Eutrophisation: P_{tot} 0,09 kg/tonne de papier.



LE TRI + FACILE

